



ENSEMBLE,
PARTICIPONS
À L'AMÉNAGEMENT
ET À L'AVENIR DE
NOS TERRITOIRES



Territoire 25

SOMMAIRE

1	REPÈRES	5 - 12
2	CHIFFRES CLÉS ET BILANS SYNTHÉTIQUES	13 - 20
3	AMÉNAGEMENT SUD	21 - 34
4	AMÉNAGEMENT NORD	35 - 42
5	CONSTRUCTION PUBLIQUE	43 - 46
6	EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE	47 - 49



ÉDITO



Denis Leroux
Président
Directeur Général



Bernard Bletton
Directeur Général
Délégué

Plus de dix ans se sont écoulés depuis la création de Territoire 25, et aujourd'hui plus que jamais, notre Société Publique Locale s'affirme comme un acteur clé du développement territorial dans le Doubs. Cette année anniversaire nous a permis de mesurer le chemin parcouru et de nous projeter vers l'avenir avec ambition et détermination.

Au fil de cette décennie, Territoire 25 a su s'adapter et évoluer pour répondre aux besoins changeants des collectivités locales. À titre d'exemple, la transformation du quartier Saint-Pierre à Pontarlier a démontré notre capacité à combiner renouvellement, densification urbaine, renaturation et respect de la sobriété foncière, avec la création de 150 logements sur une surface de 1,5 hectare. Autre réalisation marquante parmi tant d'autres : l'intervention dans le quartier des Hexagones à Montbéliard, à la croisée de la transition écologique et de la rénovation urbaine, qui illustre notre engagement pour un aménagement durable.

Tous ces projets, comme aussi la réhabilitation énergétique des collèges du département, reflètent notre capacité à innover tout en restant proches des préoccupations locales. Cette proximité, ce lien direct avec les élus et les collectivités, est au cœur de notre succès. Elle nous permet d'apporter des réponses sur mesure aux défis complexes de l'aménagement urbain, de la transition écologique et de la réhabilitation du patrimoine.

Notre participation à des programmes emblématiques, comme celui de la revitalisation du quartier Saint-Jacques Arsenal à Besançon, témoigne aussi de notre rôle de catalyseur de transformation, mêlant respect du passé et vision pour le futur.

Territoire 25 a donc un bel avenir devant elle, et les perspectives de développements sont importantes pour les années à venir, que ce soit en aménagement, en rénovation énergétique ou sur les énergies renouvelables. Continuons donc à innover ensemble et construire l'avenir de notre territoire avec une énergie renouvelée.

Denis Leroux

Bernard Bletton



REPÈRES

UN ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉUSSITE DES PROJETS DES COLLECTIVITÉS

- ▶ De l'intérêt du choix de la Société Publique Locale pour une Collectivité
- ▶ Les atouts des Sociétés Publiques Locales (SPL)
- ▶ Territoire 25, une SPL dédiée aux projets de ses seuls actionnaires publics
- ▶ Actionnariat
- ▶ Organigramme

DE L'INTÉRÊT DU CHOIX DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE POUR UNE COLLECTIVITÉ

Les Sociétés Publiques Locales (SPL) ont été créées par la loi du 19 mai 2010 à l'unanimité du Parlement. Ces sociétés anonymes 100 % publiques ont enrichi la gamme des Entreprises Publiques Locales à la disposition des Collectivités (Sociétés d'Économie Mixte - SEM et Sociétés Publiques Locales d'Aménagement - SPLA).

Les Entreprises Publiques Locales sont au nombre de 1 401 en France en 2023.

Elles emploient 64 281 salariés pour un chiffre d'affaires de 14,2 M€ (CA 2023).

Les Entreprises Publiques Locales sont liées par une communauté de valeurs qui repose sur 6 piliers :

- l'intérêt général comme finalité,
- la pérennité de l'action comme horizon,
- la transparence comme modalité de fonctionnement,
- le contrôle des élus comme garantie,
- le territoire comme champ d'intervention,
- l'esprit d'entreprise comme mode d'action.

Agir plus rapidement
et efficacement,
en toute sécurité
et transparence,
dans une logique
d'optimisation



CHIFFRES CLÉS 2023 DE L'ÉCONOMIE MIXTE

60

CRÉATIONS D'EPL

161

PROJETS



■ 853 SEM ■ 503 SPL ■ 45 SEMOP

16,5 Md€

CHIFFRE D'AFFAIRES

64 281

SALARIÉS

870

FILIALES

IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE

27,5 Md€

DE VALEUR AJOUTÉE

257 000

EMPLOIS GÉNÉRÉS

ACTIONNARIAT

30,5%

AUTRES
ACTIONNAIRES



69,5%

COLLECTIVITÉS
LOCALES

70%

DIVERSIFICATION

70% DES EPL ENGAGÉES DANS
UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT
D'ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

8,1 Md€

CAPITAL SOCIAL

692 000

LOGEMENTS GÉRÉS

17 660

MISES EN CHANTIER



LES ATOUTS DES SOCIÉTÉS PUBLIQUES LOCALES (SPL)

■ LA MAÎTRISE POLITIQUE

Dans une Société publique locale, les collectivités locales sont maîtres à bord. Elles détiennent la totalité du capital et des sièges au Conseil d'Administration qui décide du mode de direction de la Société (Directoire ou plus généralement Direction Générale) et des orientations générales à donner à la structure. Une telle maîtrise est pour les collectivités locales l'assurance que les SPL sont les outils de la mise en œuvre de leurs orientations stratégiques et politiques.

■ LE GAIN DE TEMPS... ET D'ARGENT

Considérées comme des opérateurs "in-house", les SPL, structurées en conséquence, n'ont pas à être mises en concurrence par leurs actionnaires publics, et ce en toute conformité avec le droit communautaire. En effet, la jurisprudence de la Cour européenne est claire sur ce point : une SPL peut travailler de gré à gré, "in-house", avec tous ses actionnaires publics à condition que ces derniers exercent collectivement sur la structure un contrôle analogue à celui qu'ils exercent sur leurs propres services. Analogue signifie que la Collectivité exerce sur la SPL un contrôle effectif, analogue à celui qu'elle exerce sur ses propres services.

Ce contrôle analogue est exercé au niveau du Conseil d'Administration de la SPL par le ou les représentants des élus des collectivités actionnaires.

L'absence de procédures de mise en concurrence est synonyme d'un gain de temps et d'argent non négligeable dans la conduite des projets, notamment s'ils présentent une certaine complexité, un intérêt général marqué ou un caractère évolutif.

■ LA PERFORMANCE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les SPL sont des sociétés anonymes gérées comme des entreprises avec la volonté de répondre aux exigences et à la satisfaction de leurs clients Collectivités Locales et Actionnaires. Elles travaillent au quotidien avec comme objectifs : la performance, la réactivité, la rapidité des circuits de décision, l'adéquation des moyens aux besoins sans perdre de vue l'intérêt général. En effet, même si les SPL comme les SEM doivent s'inscrire dans une logique de performance économique pour maintenir les comptes de la Société à l'équilibre, l'intérêt général et celui des citoyens priment sur les intérêts purement financiers.



LES ATOUTS DES SOCIÉTÉS PUBLIQUES LOCALES (SPL)

L'obligation de mise en concurrence se reporte sur les SPL elles-mêmes, désignées par les textes comme pouvoir adjudicateur, tant pour satisfaire à leurs besoins propres que pour l'exécution des opérations qui lui sont confiées. Ainsi même si les SPL se voient confier leurs missions de gré à gré par leurs actionnaires publics, elles doivent mettre en œuvre des procédures de publicité et de mise en concurrence pour choisir leurs prestataires et fournisseurs. Ces procédures relèvent du Code des marchés publics si la SPL intervient au nom et pour le compte de leurs donneurs d'ordre (mandat). Dans les autres cas, les procédures relèvent de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et de ses décrets d'application.

■ LA SIMPLICITÉ JURIDIQUE

L'absence de mise en concurrence entre les collectivités locales et leurs SPL ne signifie pas absence de liens juridiques simples et sûrs. Toute mission déléguée donne lieu à un contrat public de gré à gré, engagé par la Collectivité selon ses règles. Ce qui régira et sécurisera les rapports entre les collectivités locales et leurs SPL.

■ L'ANCRAGE TERRITORIAL

Les SPL sont des entreprises locales, dédiées au développement et à la cohésion des territoires de leurs actionnaires publics. Elles veillent à apporter des solutions adaptées aux enjeux locaux.

■ LA SÉCURITÉ

Les élus administrateurs de SEM et de SPL disposent d'un régime de protection sécurisée puisque la responsabilité civile relève de la Collectivité et non de l'élu mandataire. La loi ne leur attribue pas le statut d'entrepreneur privé.

■ LA TRANSPARENCE

Les SPL comme les SEM se caractérisent également par la transparence de leur gestion. Ce sont les sociétés les plus contrôlées de France, cumulant des contrôles internes (contrôles consécutifs au "in house") et externes à la fois publics et privés



TERRITOIRE 25, UNE SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE DÉDIÉE AUX PROJETS DE SES SEULS ACTIONNAIRES PUBLICS

La société Territoires 25 est une Société Publique Locale créée en 2011, détenue exclusivement par des collectivités et intervenant uniquement pour le compte de ses actionnaires sans mise en concurrence et sur le département du Doubs.

Avec un actionnariat en constante évolution, Territoire 25 intervient aujourd'hui en aménagement de quartiers d'habitat et d'activités depuis les phases très en amont des projets jusqu'à leur réalisation. Elle contribue également à la construction d'équipements publics.

Il est possible pour une Collectivité du Doubs de devenir actionnaire de Territoire 25 par le rachat d'actions des actionnaires actuels ou par augmentation de capital.

Territoire 25 se donne pour mission d'être au service du développement des Collectivités du Doubs.

■ GOUVERNANCE

Président Directeur Général
Denis Leroux

Directeur Général Délégué
Bernard Bletton



ACTIONNARIAT

16 actionnaires, au 31.12.2023
dont **12** administrateurs



CAPITAL

2,02 M€ au 31.12.2023
Augmentation de capital qui
sera portée à **3,3** M€ au 30 avril 2024



CHIFFRE D'AFFAIRES 2023

1,6 M€



SALARIÉS

8,54 ETP*

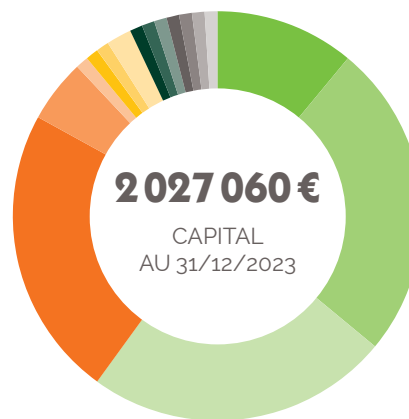
Territoire 25 s'appuie sur sedia et
Groupe 25 (78,6 ETP en 2023) pour sa gestion,
son développement et son pilotage.

* (Équivalents Temps Plein)

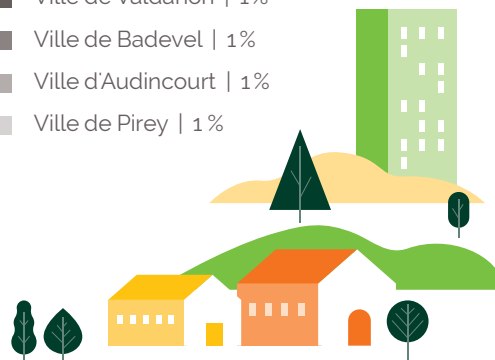
ACTIONNARIAT

CAPITAL DE TERRITOIRE 25 AU 31/12/2023

	Nombre actions	Montant	%
Département du Doubs	2 320	232 000 €	11,44%
Ville de Besançon	5 041	504 100 €	24,86%
Grand Besançon Métropole	4 841	484 100 €	22,88%
Pays de Montbéliard Agglomération	5 296	529 600 €	24,13%
Ville de Montbéliard	1 060	106 000 €	5,23%
Ville de Sochaux	238	23 800 €	1,17%
Ville de Dampierre-les-Bois	180	18 000 €	0,89%
Grand Pontarlier	200	20 000 €	0,99%
Ville de Pontarlier	300	30 000 €	1,48%
Ville d'Ornans	200	20 000 €	0,99%
Ville de Morteau	200	20 000 €	0,99%
Ville de Saint-Vit	200	20 000 €	0,99%
Ville de Valdahon	200	20 000 €	0,99%
Ville de Badevel	200	20 000 €	0,99%
Ville d'Audincourt	200	20 000 €	0,99%
Ville de Pirey	200	20 000 €	0,99%
Total	20 876	2 087 600 €	100%



- Département du Doubs | 11%
- Ville de Besançon | 25%
- Grand Besançon Métropole | 23%
- Pays de Montbéliard Agglomération | 24%
- Ville de Montbéliard | 5%
- Ville de Sochaux | 1%
- Ville de Dampierre-Les-Bois | 1%
- Grand Pontarlier | 1%
- Ville de Pontarlier | 2%
- Ville d'Ornans | 1%
- Ville de Morteau | 1%
- Ville de Saint-Vit | 1%
- Ville de Valdahon | 1%
- Ville de Badevel | 1%
- Ville d'Audincourt | 1%
- Ville de Pirey | 1%



ORGANIGRAMME*

DIRECTION GÉNÉRALE

DENIS LEROUX
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

BERNARD BLETTON
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

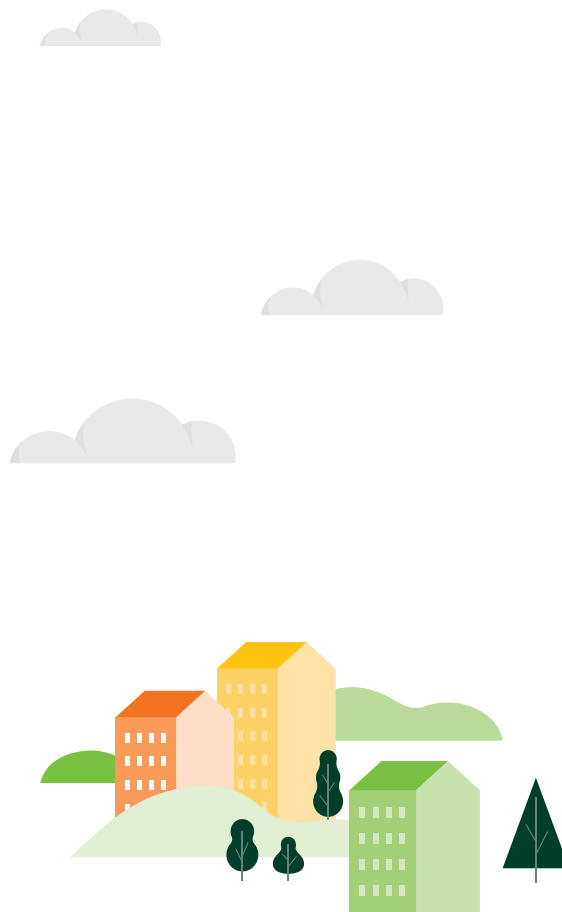


DIRECTRICE OPÉRATIONNELLE AMÉNAGEMENT NORD
NOÉMIE ROCAULT

DIRECTEUR OPÉRATIONNEL AMÉNAGEMENT SUD
THOMAS ROBER

DIRECTEUR CONSTRUCTION PUBLIQUE
THIERRY GALLAIT

RÉFÉRENT
PIERRE GUY



*À septembre 2024

Laurence DEFFEUILLE a occupé le poste de Directrice Générale Adjointe jusqu'à cette date.



CHIFFRES CLÉS ET BILANS SYNTHÉTIQUES

- ▶ Rapport d'activité – 10 ans de Territoire 25
- ▶ Augmentation de capital
- ▶ Données financières
- ▶ Bilans et résultats synthétiques

RAPPORT D'ACTIVITÉ – 10 ANS DE TERRITOIRE 25

La SPL Territoire 25 a marqué un tournant cette année en célébrant ses 10 ans d'existence dans le cadre prestigieux de la Saline Royale d'Arc-et-Senans, un symbole fort de l'innovation et de l'excellence architecturale. Cet événement, placé sous le signe du partenariat et de l'avenir, a rassemblé élus, partenaires, et acteurs clés du territoire autour d'une vision commune : celle de poursuivre le développement harmonieux et durable du département du Doubs.

Avec des échanges inspirants menés par Denis Leroux, Président Directeur Général, et la participation active de figures locales, la journée a permis de revenir sur les réussites des 10 dernières années, mais surtout de poser les bases des futurs défis à relever. Entre conférences, tables rondes et moments de convivialité, chaque participant est reparti avec des idées nouvelles pour bâtir des projets **encore plus ambitieux en termes de transition écologique des territoires**.

En ce sens, la journée a également été marquée par une conférence captivante sur les qualités des sols, animée par Fanny Ervera, fondatrice de Cityzan. Cette intervention a permis de sensibiliser les acteurs présents à l'importance de mieux comprendre et utiliser les ressources naturelles dans les projets d'aménagement futurs, notamment en lien avec les enjeux de sobriété foncière. Un moment fort qui a enrichi les réflexions sur les défis à venir.



Au final, cet anniversaire a été l'occasion de réaffirmer la mission de Territoire 25 : **être un acteur incontournable du développement local, en s'appuyant sur l'ingénierie, l'innovation, et une collaboration étroite avec les collectivités**. Un bel anniversaire, certes, mais surtout un départ pour les dix prochaines années d'excellence !

CHIFFRES CLÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL

Les actionnaires de Territoire 25 ont décidé en octobre 2023 d'une augmentation de capital en numéraire afin de couvrir les engagements liés au développement important de la société. Les collectivités déjà présentes ont été sollicitées et 5 autres ont rejoint la société dans le cadre de projets à venir.

Avec la souscription de 94% des actions émises, soit **1,236 M€**, cette opération a été un franc succès et témoigne de la confiance des collectivités dans leur outil. Le capital de Territoire 25 devrait être porté au 30 avril 2024 à **3,264 M€** se répartissant par bassin comme suit :

RÉPARTITION DU CAPITAL EN AVRIL 2024

■ Département & diffus	952 000 €	29,17%
■ Périmètre GBM	1 401 200 €	42,93%
■ Périmètre PMA	910 400 €	27,90%
Total	3 263 600 €	100,00%



DONNÉES FINANCIÈRES

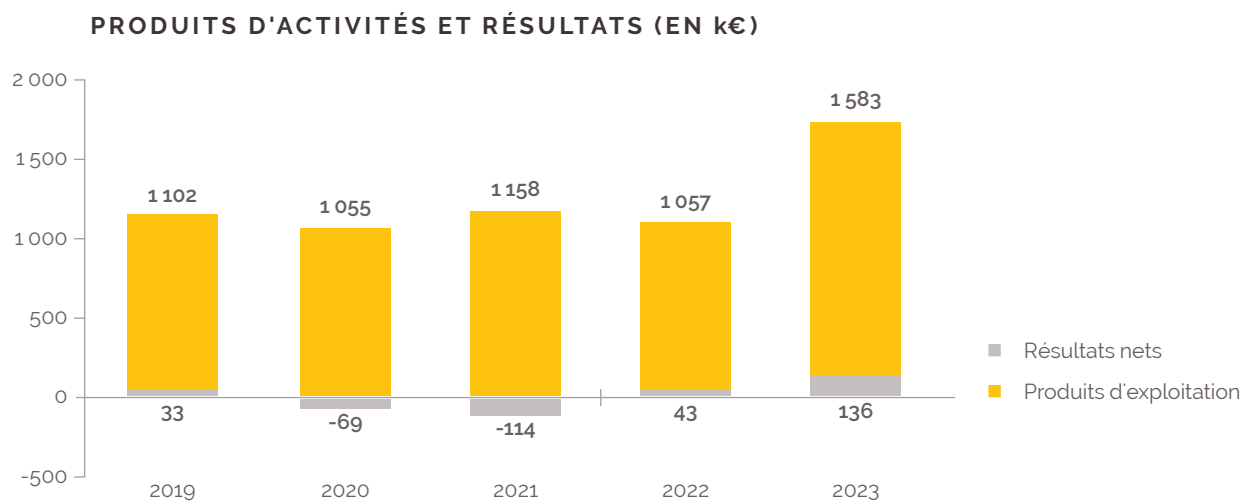
PRODUITS D'ACTIVITÉS PAR NATURE (EN K€)	ANNÉE 2018	ANNÉE 2019	ANNÉE 2020	ANNÉE 2021	ANNÉE 2022	ANNÉE 2023
Aménagement	832	1 050	873	950	861	1 411
Construction publique		52	156	174	182	126
Autres produits			26	33	14	42
TOTAL PRODUITS	832	1 102	1 055	1 158	1 057	1 579

RÉSULTATS

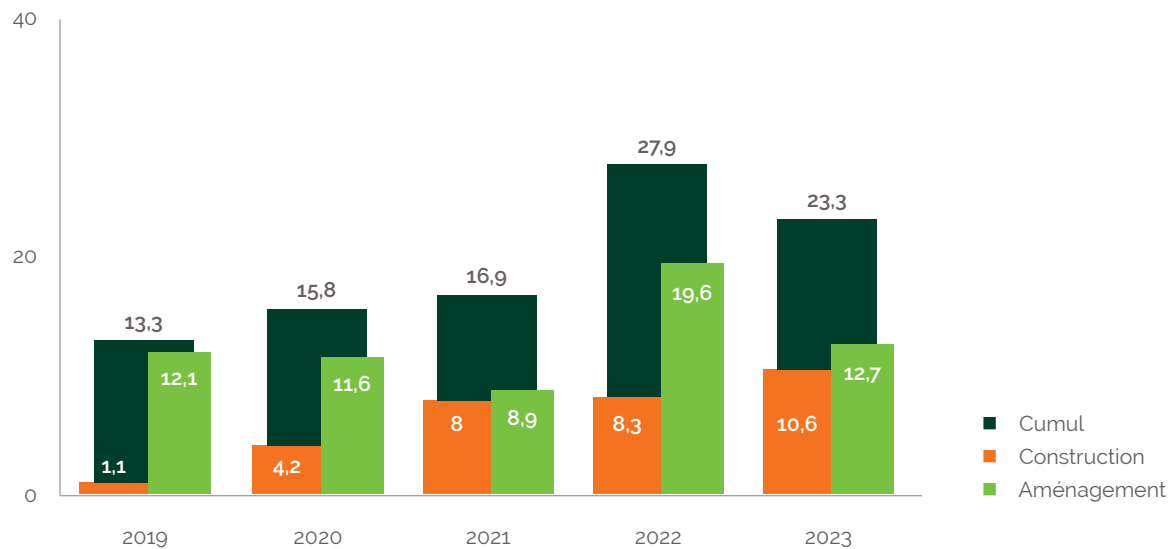
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	26	37	-78	207	-26	153
Résultat financier	13	21	27	15	56	53
Résultat exceptionnel	0	-2	-9	-298	60	0
Résultat avant IS et intéressement	39	57	-59	-77	90	206
RÉSULTAT NET	31	33	-69	-114	43	136



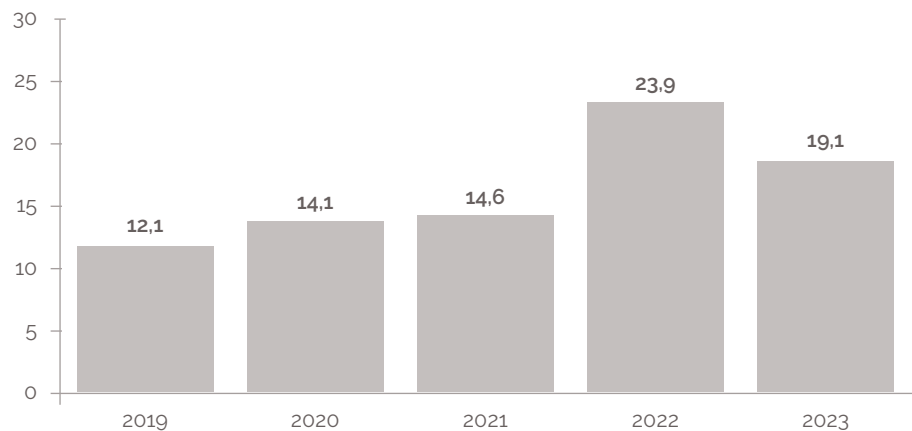
BILANS ET RÉSULTATS SYNTHÉTIQUES



CHIFFRES D'OPÉRATIONS (EN M€)

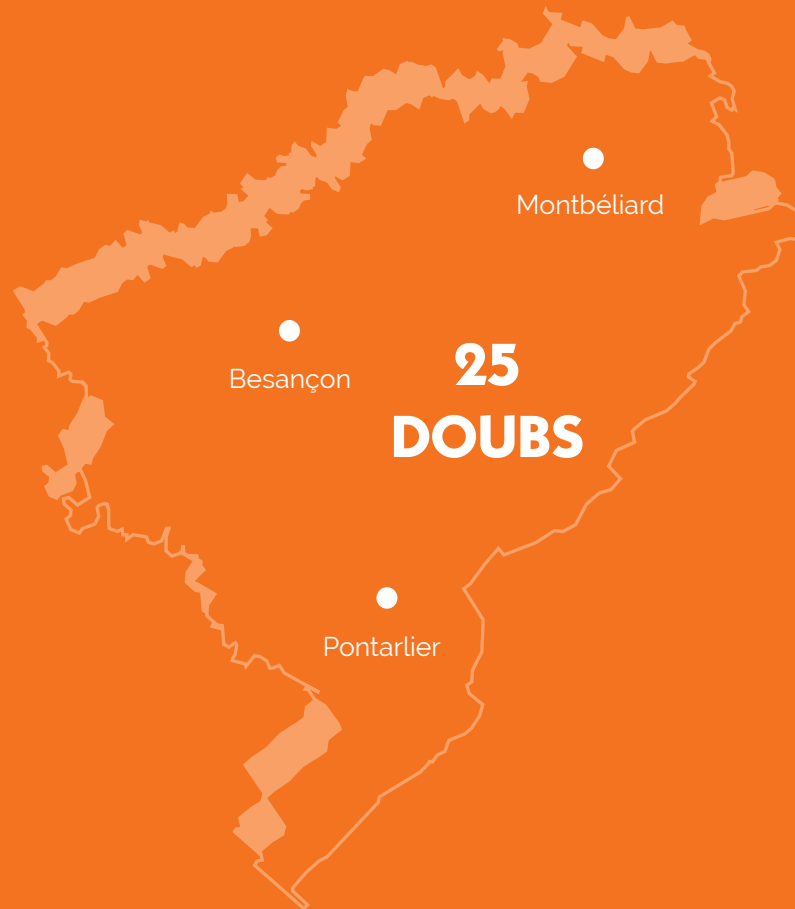


STOCKS DE CONCESSIONS (EN M€)



TERRITOIRE COUVERT

Territoire 25 intervient uniquement pour ses actionnaires basés dans le département du Doubs.



3



AMÉNAGEMENT SUD

- ▶ Saint-Jacques Arsenal à Besançon
- ▶ Viotte à Besançon
- ▶ Transformation du Campus Bouloie-Temis à Besançon
- ▶ Grette-Brulard-Polygones à Besançon
- ▶ Espace commercial Chalezeule à Besançon
- ▶ Champs Marmots à Saint-Vit
- ▶ Aménagement du centre-bourg à Valdahon
- ▶ Quartier Saint-Pierre à Pontarlier
- ▶ Parc d'activités des Gravilliers à Pontarlier
- ▶ Ilôt Lallemand à Pontarlier
- ▶ Études Maison Chevalier à Pontarlier
- ▶ Quartier Tout-Vent à Morteau



SURFACE
7 ha



**MONTANT DE
L'OPÉRATION**
53 M€ HT



AMÉNAGEMENT SUD

TYPE DE CONTRAT

Concession d'aménagement

CONCÉDANT

Ville de Besançon

CONCESSIONNAIRE

Territoire 25

PROGRAMMATION

Logements et activités

RECONVERSION DU SITE SAINT-JACQUES ARSENAL BESANÇON

La ville a souhaité se saisir de l'opportunité de mener une opération publique d'aménagement sur ce site majeur de centre-ville.

Par délibération en date du 08 décembre 2023, la Ville de Besançon a confié à la **SPL Territoire 25** la réalisation de l'**opération Saint-Jacques Arsenal** dans le cadre d'une concession signée le 12 janvier 2024.

L'année 2023 a permis de poursuivre les études de la programmation générale dont le schéma directeur a été présenté lors du comité de pilotage de juin 2023.

Ces études de programmation ont été définies en cohérence avec le plan guide et l'esquisse des espaces publics dont la réalisation est confiée par la Ville de Besançon à l'agence TER.

Elle porte sur **50 000 m²** dont 2/3 en réhabilitation pour du logement diversifié dont une résidence étudiante, de l'activité publique, commerciale, hôtelière et médicale.

L'année aura été aussi l'année de la concertation, de la signature du protocole d'accord et la signature d'une promesse de vente avec l'opérateur VINCI, de la réalisation des diagnostics techniques et environnementaux, de la protection du patrimoine bâti et du démarrage des démolitions.



SURFACE

43 000 m²



**MONTANT DE
L'OPÉRATION**

26,1 M€ HT



AMÉNAGEMENT SUD

TYPE DE CONTRAT

Concession d'aménagement

CONCÉDANT

Ville de Besançon

CONCESSIONNAIRE

SPL Territoire 25

MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE

AREP (secteur Sud) +
FCML (secteur Nord)

ARCHITECTE

IOEW (bâtiment crèche/tertiaire
secteur Nord)

PROGRAMMATION

190 logements, 27 000 m²
tertiaires, 4 000 m² services,
1 crèche publique de 60 places

DÉBUT DES ÉTUDES

2017 (secteur Sud)
2024 (secteur Nord)

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DURABLE VIOTTE

BESANÇON

Aménagement d'un quartier durable connexe au pôle d'échanges multimodal de la gare Viotte à Besançon sur deux secteurs Sud (2,1 ha) et Nord (1,1 ha) dans le cadre d'une concession d'aménagement confiée en 2015 par la Ville de Besançon à Territoire 25 pour une durée de 18 ans, comprenant une programmation mixte tertiaire et logements d'environ 43 000 m² de plancher et intégrant la construction sous MOA Territoire 25 d'un bâtiment destiné à accueillir une crèche publique et des plateaux tertiaires pour 2 100 m² de plancher.

SECTEUR NORD (achèvement 2033)

SECTEUR SUD (achèvement 2028)



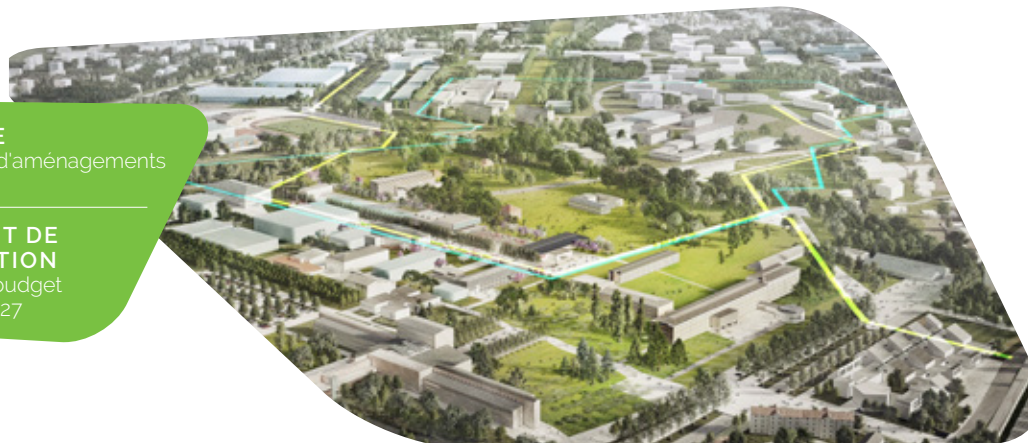
SURFACE

65 000 m² d'aménagements paysagers



MONTANT DE L'OPÉRATION

80 M€ de budget sur 2021-2027



AMÉNAGEMENT SUD

TYPE DE CONTRAT

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

1 000 m² de serres ouvertes au public

2,7 km de voies piétonnes et cyclables aménagées

2 000 m² dédiés à la technologie

TRANSFORMATION DU CAMPUS BOULOIE-TEMIS

BESANÇON

Territoire 25 accompagne les partenaires de la coopération horizontale « public-public » comme Assistant à Maître d'Ouvrage et Animateur de cette opération structurante de transformation du Campus Bouloie -Temis.

2023 aura été l'année de livraison et de mise en chantier de différents sites :

- Équipements sportifs
- Aménagements des principaux axes de circulation, de liaison et de rassemblement,
- Création du Learning Center et rénovation de Métrologie B, mise en chantier des Serres Jardins et du nouveau bâtiment de l'ISIFC.

L'opération se poursuit conformément au plan directeur avec la réalisation programmée du corridor vert, véritable continuité naturelle entre le Campus Bouloie et la Technopole Temis.

- **1 000 m²** de serres ouvertes au public
- **40 000 m²** de bâtiments créés/rénovés de façon durable
- **2,7 km** de voies piétonnes et cyclables aménagées
- **2 000 m²** dédiés à la technologie



SURFACE

25 ha



MONTANT DE L'OPÉRATION

31,8 M€



AMÉNAGEMENT SUD

TYPE DE CONTRAT

Concession d'aménagement

CONCÉDANT

Ville de Besançon

CONCESSIONNAIRE

SPL Territoire 25

MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE

STUDIO MUSTARD

PROGRAMMATION

600 logements, RDC actifs, résidence autonomie CCAS, parkings silos

DÉBUT DES TRAVAUX OU ÉTUDES

2024 pour les études et 2025 pour les travaux du premier secteur « Brulard »

DATE LIVRAISON PRÉVUE

2033

QUARTIER DURABLE GRETTÉ – BRULARD – POLYGOUES BESANÇON

Le projet a pour objet la reconversion d'un site d'environ 25 hectares constitué de plusieurs entités contiguës. Le site s'inscrit à proximité du premier cercle urbain périphérique du centre historique de la Boucle de Besançon au pied des collines.

L'emprise du projet urbain porte sur les entités (du nord au sud) :

- Une partie du site du Polygone Génie (environ 5 hectares, propriété militaire, l'autre partie étant dédiée à un projet des Armées de 52 logements réservés au personnel militaire),
- Le site Polygone Gendarmerie (environ 5 hectares), ancien site militaire déconstruit aujourd'hui,
- Les anciens terrains militaires de Brulard (environ 9 hectares), également déconstruits, et pour partie occupés par un boisement récent,
- Le site Grette (environ 6 hectares) intégrant l'ancien quartier « dit des 408 » récemment déconstruit dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain d'intérêt régional.

Le projet urbain porte l'ambition de définir le nouveau standard « d'habitat ville-nature », vitrine de la construction durable bisontine 2025-2030 :

- Un aménagement s'appuyant sur les qualités intrinsèques du site consolidant le corridor vert support de continuités socio écologiques
- Une offre de logements attractive et adaptée à la demande, vitrine de la construction bisontine
- Un environnement proche apaisé et de qualité
- Des mobilités douces, actives et partagées

La concession d'aménagement signé entre la Ville de Besançon et Territoire 25 porte sur la globalité du périmètre de 25 hectares et a pour objet l'acquisition du foncier, la réalisation des études pré-opérationnelles et de conception, la réalisation des travaux d'aménagement, la réalisation des parkings silos et la commercialisation des terrains.



SURFACE
32 ha



**MONTANT DE
L'OPÉRATION**
16,7 M€ HT



AMÉNAGEMENT SUD

TYPE DE CONTRAT

Concession d'aménagement

CONCÉDANT

Grand Besançon Métropole

CONCESSIONNAIRE

Territoire 25

MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE

Groupement BEJ - LAPS
25 000 m² de SDP
de commerces et
d'équipements de loisirs

ESPACE COMMERCIAL

CHALEZEULE

Grand Besançon Métropole poursuit trois objectifs pour cette opération :

- Rééquilibrer l'offre commerciale de l'agglomération par le renforcement d'un pôle économique à l'Est de Besançon,
- Restructurer un espace urbain développé actuellement sans cohérence et nécessitant une requalification profonde,
- Valoriser le site grâce à la présence du tramway en s'inscrivant dans une logique de développement durable.

Le programme immobilier d'ensemble se décompose en 4 éléments principaux :

- Un pôle de restauration rapide de 800 m² de surface de plancher, ouvert fin 2016,
- Un retail park de la société Carrefour d'environ 15 000 m² de surface de plancher, ouvert fin 2018,
- Un équipement de loisirs indoor (trampoline park, bowling, restauration...), également le long de la RD 683 de 4 000 m² de surface de plancher, ouvert en été 2022,
- Un retail park à vocation commerciale le long de la RD 683 (Route de Belfort) de 5 000 m² de surface de plancher dont le début des travaux en 2023 est conditionné à l'issue favorable d'une procédure en cours.

**SURFACE**2 778 m² de surface habitable**MONTANT DE L'OPÉRATION**

1,5 M€ HT

**AMÉNAGEMENT SUD****MAÎTRISE D'OUVRAGE**

Saint-Vit

PROGRAMMATION

44 Logements

(24 T3 – 14 T2 – 6 T4)

820 m² de surface commerciale (dont 500 m² liés à une relocalisation d'un laboratoire d'analyses)**DATE D'ÉTUDE DE FAISABILITÉ**

2022-2023

ÉTUDE**CHAMPS MARMOTS****SAINT-VIT**

Cette étude porte sur le projet d'aménagement des Champs Marmots, menée par Territoire 25 en partenariat avec Archipointec et d'autres acteurs clés, s'inscrit dans une vision de développement harmonieux pour la commune de Saint-Vit. À ce stade, le scénario d'aménagement et la programmation ont été définis, prévoyant la réalisation de 44 logements (soit 2 728 m² de surface habitable) et 820 m² de surfaces commerciales, incluant un espace dédié à la relocalisation d'un laboratoire d'analyse.

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle pour cette opération s'élève à 1,5 million d'euros. Cependant, plusieurs étapes restent à franchir pour sécuriser la faisabilité du projet. Cela inclut le confortement du bilan prévisionnel, la révision des éléments programmatiques et la recherche de financements complémentaires. Par ailleurs, la maîtrise foncière est actuellement en cours, et une concertation avec la commune permettra de préciser les modalités opérationnelles de sortie de l'opération.

Ce projet, au croisement des enjeux résidentiels et économiques, constitue une opportunité pour dynamiser le territoire tout en répondant aux besoins des habitants et acteurs locaux. Une fois finalisé, il incarnera un modèle d'aménagement durable et structurant.



SURFACE
1,2 ha



**MONTANT DE
L'OPÉRATION**
3,5 M€ HT



AMÉNAGEMENT SUD

TYPE DE CONTRAT

Mandat

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Commune de Valdahon
Territoire 25 est MOA déléguée.

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Altitude 35, JDBE, Le Point
Lumineux

DÉBUT DES TRAVAUX

Phase sécurisation 2023.
Aménagement des espaces
centraux 2024

DATE DE LIVRAISON

2025

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG

VALDAHON

Le projet vise une intervention sur plusieurs espaces marquants de la commune et se traduit par :

- La sécurisation des circulations
- La valorisation des modes doux, notamment par la mise en valeur d'un réseau de voies cyclables entre les pôles d'activité de la commune
- Le réaménagement des espaces centraux, amélioration du paysage de la commune (sur 2 sites : sur la Grande rue, et sur la rue du Stade à une plus petite échelle)
- La végétalisation du centre-bourg (espaces majoritairement minéraux).

Avancement :

- Une première phase de sécurisation a été réalisée en fin d'année 2023 avec la réalisation de 2 plateaux ralentisseurs (aux abords du pôle scolaire Lavoisier) et 3 feux récompenses et micro-régulés aux entrées de villes.

La phase principale d'intervention sur centre-bourg, sur une portion centrale de la Grande rue : travaux en cours depuis mars 2024. Les travaux de réseaux (phase préparatoire) ont été réalisés, les travaux sur les trottoirs, bordures, pose des dalles et revêtements sur les trottoirs sont en cours et se poursuivront jusqu'au mois de novembre par phases successives. Les travaux sur la chaussée, les espaces verts et l'installation du mobilier et des éclairages se feront par la suite et prendront fin au printemps 2025.

**SURFACE**

1,5 ha

**MONTANT DE
L'OPÉRATION**

5 M€ HT



AMÉNAGEMENT SUD

TYPE DE CONTRAT

Concession d'aménagement

CONCÉDANT

Ville de Pontarlier

CONCESSIONNAIRE

Territoire 25

MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE

Agence Guillaume EQUILBEY

MAÎTRISE D'ŒUVRE

BEJ

PROGRAMMATION

150 logements, 20 % de logements locatifs publics, 40 % de logements abordables et 40 % de logements privés.

QUARTIER SAINT-PIERRE

PONTARLIER

L'opération Saint-Pierre est une vaste opération de renouvellement urbain située au centre-ville de Pontarlier, répondant à une grande exigence en termes de qualité de vie en ville, de mixité de types d'habitat et de respect de l'environnement. Voué à une reconversion totale, l'ensemble du quartier avait fait l'objet d'une déconstruction de l'ensemble des friches existantes ainsi que d'une dépollution du site en 2019.

L'aménagement des espaces publics a été réalisé par Territoire 25 en 2024, lorsque les constructions menées par les opérateurs immobiliers étaient presque toutes achevées. Il reste aujourd'hui deux immeubles en construction. Le quartier sera entièrement livré à l'été 2025.



SURFACE
9 ha



**MONTANT DE
L'OPÉRATION**
3 M€ HT



AMÉNAGEMENT SUD

TYPE DE CONTRAT

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Pontarlier

PROGRAMMATION

34 lots pour de l'activité économique

MAÎTRISE D'ŒUVRE

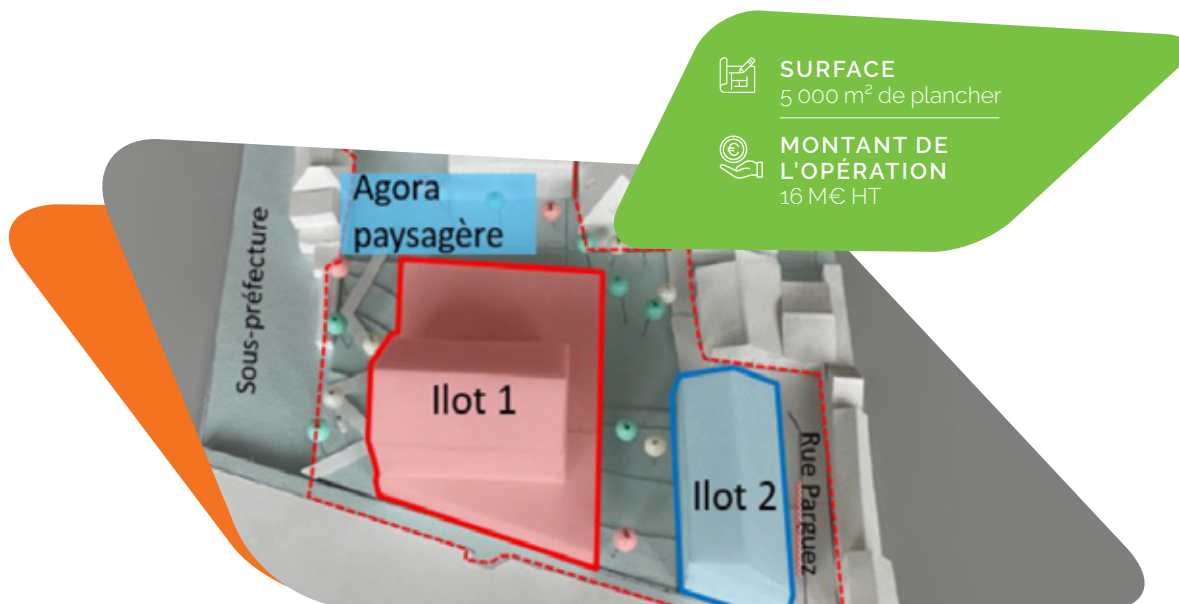
JDBE

PARC D'ACTIVITÉS DES GRAVILLIERS PONTARLIER

Dans un contexte de croissance continue de l'activité, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier a choisi d'engager en 2004 la réalisation d'un parc d'activités afin d'assurer le développement économique nécessaire de son territoire.

Après l'aménagement piloté par ses propres services des première et deuxième tranches, la collectivité a souhaité bénéficier de l'expertise technique et juridique de Territoire 25 pour la dimension environnementale et la conduite des travaux de la troisième tranche.

Territoire 25 a par ailleurs assuré le suivi de la dernière phase du chantier exceptionnel de fouilles archéologiques, comprenant la découverte inédite d'un village mérovingien.



AMÉNAGEMENT SUD

TYPE DE CONTRAT

Concession d'aménagement

CONCÉDANT

Ville de Pontarlier (25)

CONCESSIONNAIRE

SPL Territoire 25

MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE

Non désignée

ARCHITECTE

Non désigné (MOE bâtiment médiathèque / 16 logements)

AUTRES

Fouilles archéologiques

PROGRAMMATION

30 logements, 1 médiathèque municipale de 1 350 m², réhabilitation des archives municipales 650 m², commerces de proximité

DÉBUT DES ÉTUDES

2024

AMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT LALLEMAND

PONTARLIER

Projet d'aménagement de reconversion d'une ancienne friche urbaine prochainement confiée par la Ville de Pontarlier à la SPL Territoire 25 dans le cadre d'une concession d'aménagement d'une durée de 6 ans, intégrant la réalisation sous la MOA Territoire 25 d'un ensemble immobilier complexe comprenant une médiathèque municipale de 1 350 m², 15 logements et la réhabilitation des archives municipales.

Îlot 1: (3 000 m² de plancher) sous MOA de Territoire 25

- Médiathèque de 1 350 m²
- Plateau de 15 logements
- 1 cellule commerce ou service
- 28 places de stationnement

Îlot 2: (1 550 m² de plancher) sous MOA d'un tiers opérateur après mise en concurrence (appel à projet)

- 14 logements
- 12 places de stationnement

Archives: (500 m² de plancher) sous MOA de Territoire 25 en réhabilitation de l'ancienne médiathèque

Agora paysagère (surface) sous MOA de Territoire 25

réservée aux modes doux, organisant l'ensemble du quartier (avec requalification de la rue Parguez et des trottoirs de la rue des Remparts)



SURFACE
3 000 à 3 800 m²
de plancher



**MONTANT DE
L'OPÉRATION**
11 à 12 M€ HT (études
AMO : 41 k€ HT)



AMÉNAGEMENT SUD

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Ville de Pontarlier

AMO

SPL Territoire 25

ARCHITECTE-URBANISTE

Cabinet UR

MISSION D'ASSISTANCE

Études de faisabilité pour
la reconversion d'une friche urbaine
d'habitat

AUTRES

Fouilles archéologiques

PROGRAMMATION

20 à 30 logements (accession,
sénior, co-living), 2 commerces

DÉBUT DES ÉTUDES

2023

ÉTUDE

AMO RECONVERSION DE LA MAISON CHEVALIER

PONTARLIER

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée par la Ville de Pontarlier à la SPL Territoire 25 pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la reconversion d'une ancienne résidence en état de friche urbaine en vue du développement d'un programme immobilier de 20 à 30 logements diversifiés.



SURFACE

9 332 m²



**MONTANT DE
L'OPÉRATION**

1.271 M€ HT



AMÉNAGEMENT SUD

TYPE DE CONTRAT

Concession d'aménagement

CONCÉDANT

Ville de Morteau

CONCESSIONNAIRE

Territoire 25

MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE

Atelier Equilbey – Bruno
Kubler paysagiste - BEJ

ARCHITECTE

Guillaume Equilbey

PROGRAMMATION

13 lots, 22 logements, dont
10 logements en programme
OFS-BRS avec l'EPF

DÉBUT DES TRAVAUX OU ÉTUDES

Janvier 2025

AMÉNAGEMENT D'UN LOTISSEMENT, SECTEUR TOUT-VENT

MORTEAU

La commune de Morteau a concédé à Territoire 25 l'aménagement d'un nouveau quartier d'habitat à Tout-Vent sur une assiette foncière de moins d'1 hectare.

La préoccupation du développement de ce site réside dans :

- Le renforcement de l'armature paysagère pour favoriser le cadre de vie, et veiller au maintien des espaces de biodiversités, tout en structurant l'espace public et en préservant l'intimité des habitations existantes.
- La production de logements à prix maîtrisés permettant de répondre aux besoins des travailleurs locaux.

Le programme prévisionnel de l'ordre de 22 logements :

- 6 logements individuels (maisons isolées),
- 6 maisons jumelées,
- Environ 10 logements collectifs en accession sociale avec l'OFS de l'EPF, réunis dans un bâtiment central dans le quartier.

4




AMÉNAGEMENT NORD

- ▶ Château de Montbéliard
- ▶ Les Hexagones à Montbéliard
- ▶ PSA Sud à Sochaux et à Exincourt
- ▶ PSA Nord à Sochaux et à Montbéliard
- ▶ Quartier La Savoureuse à Sochaux
- ▶ Éco quartier de l'ancienne Gare à Audincourt
- ▶ Living Lab à Badevel





SURFACE
1,2 ha



MONTANT DE L'OPÉRATION
28 M€ (dont 6 M€ pour la première phase et 22 M€ pour la seconde phase)



AMÉNAGEMENT NORD

TYPE DE CONTRAT
Mandat

MANDANT
Ville de Montbéliard

MANDATAIRE
Territoire 25

RECONVERSION DU SITE DU CHÂTEAU MONTBÉLIARD

La Ville de Montbéliard a engagé une réflexion sur la reconversion du site du Château dans sa globalité : le Château-Musée, l'esplanade, l'ensemble des bâtiments présents sur le site et l'espace public avoisinant.

Ce site représente 10% de surface de la vieille ville, plus de 1,2 hectares avec une situation de promontoire exceptionnelle sur la cité.

L'opportunité offerte par le déménagement du conservatoire a rencontré la nécessité d'interroger la muséographie du Château-Musée qui n'a fait l'objet d'aucune rénovation scénographique depuis 2009. Un projet scientifique et culturel, suivi par le Ministère de la Culture est en cours d'achèvement. Il cible la valorisation du Château, ses collections, ses réserves et ses extérieurs.

Pour mener à bien ce projet, la Ville de Montbéliard a missionné Territoire 25 dès 2021 pour l'accompagner dans l'élaboration d'un schéma directeur de reconversion du site et dans la définition des conditions de faisabilité technique, administrative et financière de cette opération globale avec un objectif : faire du site du Château un haut lieu touristique et culturel, attractif pour le grand public, à partir de l'Histoire du Château.

Territoire 25 s'est, quant à elle adjointe les compétences d'un programmiste spécialisé dans les projets culturels d'envergure : l'agence Kantara.

La Ville de Montbéliard a choisi de découper cette opération majeure en deux temps :

- Premier temps (2022-2025) avec comme pivot la création du parcours historique immersif.
- Deuxième temps (2024-2030) avec comme pivot la refonte totale de la muséographie des parcours du Musée et le réaménagement complet de l'esplanade.

La Ville de Montbéliard a confié à Territoire 25 un premier mandat d'étude et de réalisation pour le parcours historique immersif, puis un second mandat pour la refonte totale de la muséographie et le réaménagement complet de l'esplanade.

**SURFACE**

7 ha

**MONTANT DE L'OPÉRATION**

24,6 M€ HT, coût des travaux d'aménagement



AMÉNAGEMENT NORD

TYPE DE CONTRAT

Concession d'aménagement

CONCÉDANT

Ville de Montbéliard

CONCESSIONNAIRE

Territoire 25

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Groupement LAP'S - BEJ

PROGRAMMATION

Restructuration des espaces publics – Logements et activités

LES HEXAGONES

MONTBÉLIARD

La Ville de Montbéliard a confié en 2018 une concession d'aménagement à Territoire 25.

Cette concession est un des éléments du projet de transformation du quartier de la Petite Hollande engagé par la Ville de Montbéliard dans le cadre du projet Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

L'objectif est de restructurer le secteur des Hexagones pour offrir une nouvelle offre commerciale et requalifier les espaces publics et ce en trois phases :

- 2019-2021: Construction du nouveau centre commercial et du pôle de services,
- 2021-2023: Aménagement des espaces publics et démolition du centre commercial actuel,
- 2024: Construction des logements en lieu et place du centre commercial démoli.

Cette opération a mobilisé les outils de l'économie mixte du territoire (sedia, Territoire 25, SEM PMIE).

sedia est intervenu :

- comme promoteur pour la réalisation du centre commercial et du pôle de services,
- comme actionnaire d'une structure de portage avec la Caisse des Dépôts et Consignations, la Caisse d'Épargne et PMIE.



SURFACE
42 ha



MONTANT DE L'OPÉRATION
26,6 M€ HT



AMÉNAGEMENT NORD

TYPE DE CONTRAT

Concession d'aménagement

CONCÉDANT

Pays de Montbéliard
Agglomération

CONCESSIONNAIRE

Territoire 25

MAÎTRISE D'ŒUVRE

BEJ PERL ENVIRONNEMENT
EVI

PROGRAMMATION

Activités

PSA SUD

SOCHAUX ET EXINCOURT

Le constructeur automobile Stellantis poursuit la restructuration de son site historique de 200 hectares. Un deuxième site au Sud de 42 hectares est concerné.

Territoire 25, comme pour le secteur Nord, intervient dans le cadre d'une concession d'aménagement confiée par Pays de Montbéliard Agglomération en 2022.

Cette concession a pour objectif l'aménagement d'une zone de 42 hectares afin de permettre son réaménagement et d'y relocaliser de nouvelles activités économiques.

Une proposition par un opérateur privé d'un macro-lot de 30 hectares a fait l'objet d'une offre approuvée par Pays de Montbéliard Agglomération. La cession à cet opérateur privé a été réalisée pour moitié en 2023, l'autre moitié étant prévue début 2025, pour autant les travaux de démolition sur cette deuxième moitié ont démarré par anticipation dès 2024.

Les autres macro-lots aménagés seront cédés à SEM PMIE.

L'aménagement comprendra la réalisation des viabilisations de 5 macro-lots dont le macro-lot de 30 hectares. Pour mener à bien celles-ci, Territoire 25 devra procéder à l'amenée des réseaux d'électricité, de gaz, de télécommunications, d'eau potable et d'assainissement depuis les réseaux publics.

Au nord du site, une voirie poids lourds sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la SEM PMIE pour assurer la desserte de son Parc d'Activités Industrielles (PAI).

**SURFACE**

26 ha

**MONTANT DE L'OPÉRATION**

15,1 M€ HT



AMÉNAGEMENT NORD

TYPE DE CONTRAT

Concession d'aménagement

CONCÉDANT

Pays de Montbéliard
Agglomération

CONCESSIONNAIRE

Territoire 25

MAÎTRISE D'ŒUVRE

BEJ BURGEAP CERYX

PROGRAMMATION

100 000 m² reconvertis dont
85 000 m² dans le cadre de
l'opération Parc d'Activités
Industrielles (PAI) sous maîtrise
d'œuvre SEM PMIE

PSA NORD

SOCHAUX ET MONTBÉLIARD

Le constructeur automobile Stellantis est en phase de restructuration de son site historique de 200 hectares. Le premier site libéré représente 26 hectares situés au Nord.

Territoire 25 intervient depuis 2015 sur la reconversion de cette emprise dans le cadre d'une concession d'aménagement confiée par Pays de Montbéliard Agglomération.

La majeure partie du bâti a été cédée à la SEM PMIE qui a restructuré les bâtiments et a permis de développer un parc d'activités industrielles (PAI).

L'ensemble de ces aménagements ont complètement transformé le paysage urbain de ce secteur qui aujourd'hui font le lien entre les implantations industrielles et le quartier de La Savoureuse avec ses habitations et commerces situés à proximité.



SURFACE
5 ha



**MONTANT DE
L'OPÉRATION**
3,1 M€ HT



AMÉNAGEMENT NORD

TYPE DE CONTRAT

Concession d'aménagement

CONCÉDANT

Ville de Sochaux

CONCESSIONNAIRE

Territoire 25

MAÎTRISE D'ŒUVRE

BEJ

PROGRAMMATION

130 logements et activités

QUARTIER DE LA SAVOUREUSE SOCHAUX

Le quartier couvre une superficie de 5 hectares environ et son aménagement fait l'objet d'un découpage en trois phases de travaux.

Les travaux liés à la réalisation des équipements publics d'infrastructures intégrant notamment l'ensemble des réseaux et viabilités, les voiries et espaces publics, la mise en valeur de l'église, la création d'un parking public sont réalisés depuis 2018.

La commercialisation de 12 parcelles individuelles en tranche 1 s'est achevée courant 2021.

Sur la tranche 2, des échanges sont en cours avec un prospect dans le cadre de l'implantation d'une résidence seniors de 7 000 m² de surface de plancher.

**SURFACE**

3,6 ha

**MONTANT DE L'OPÉRATION**

3,7 M€ HT

**AMÉNAGEMENT NORD****TYPE DE CONTRAT**

Concession d'aménagement

CONCÉDANT

Ville d'Audincourt

CONCESSIONNAIRE

Territoire 25

MAÎTRISE D'ŒUVREBEJ AGE PERL
ENVIRONNEMENT**PROGRAMMATION**115 logements et espace
végétalisé pour le traitement
in situ de la pollution

QUARTIER DE L'ANCIENNE GARE AUDINCOURT

La Ville d'Audincourt dispose d'un espace en friche composé d'un ancien site Réseau Ferré de France (RFF). La localisation de cet espace, proche du centre-ville, le rend d'autant plus intéressant comme espace de projet à vocation principale d'habitat car il peut contribuer au prolongement et au renforcement du centre-ville.

Dans ce contexte, la Ville d'Audincourt, appuyée par l'EPF a acquis l'ensemble des parcelles comprises dans le périmètre du projet. La surface globale de ce périmètre est de 3,6 hectares intégrant également une convention d'occupation temporaire avec SNCF Réseaux.

En parallèle, un montant de subvention de 1,8 M€ HT a été octroyé en 2022 à la Ville d'Audincourt au titre du Fonds Friches.

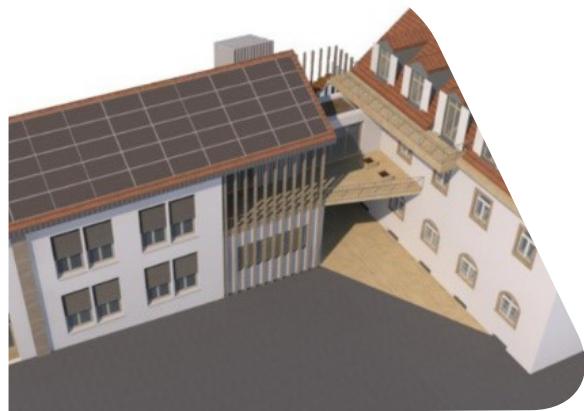
Les études ont été menées en 2023 permettant un démarrage des travaux en 2024.



SURFACE
1,4 ha



MONTANT DE L'OPÉRATION
7,2 M€ HT



AMÉNAGEMENT NORD

TYPE DE CONTRAT

Mandat

PORTEUR DE PROJET

Commune de Badevel

COORDINATEUR

Territoire 25

PROGRAMMATION

Energie solaire, H2 stationnaire, bois pour bâtiment tertiaire, Jumeau numérique des installations avec pilotage et aide à la décision à base d'IA

LIVING LAB BADEVEL H2 BOIS

BADEVEL

Le démonstrateur de village durable "Living Lab Badevel H2 Bois" actuellement en phase d'étude jusqu'à fin 2023 est abordé comme une opération d'aménagement au cœur de la commune.

Cette opération est portée par l'hybridation de cinq thématiques (transition énergétique, transition écologique, transition sociétale, transition numérique et transition industrielle). Outre la coordination globale de l'étude, Territoire 25 intervient plus particulièrement sur la rénovation énergétique des bâtiments publics de la mairie et de l'école, ainsi que la construction d'un bâtiment "Smart Grid" permettant le contrôle et l'alimentation énergétique des bâtiments.

Le projet lauréat à l'«AMI Démonstrateur Ville Durable» et à l'«AAP Territoire Intelligent et Durable» est financé par France 2030 à hauteur de 2,9 M€, complétés par d'autres financements de la Région et du Département.

La phase de réalisation sera engagée en 2024.



5

CONSTRUCTION PUBLIQUE

- ▶ Collège de Frasne
- ▶ La City à Besançon



SURFACE
5 400 m² de SDP



MONTANT DE L'OPÉRATION
12 M€ TDC



CONSTRUCTION PUBLIQUE

TYPE DE CONTRAT
Mandat

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Département du Doubs

MANDATAIRE
Territoire 25

MAÎTRISE D'ŒUVRE
Beuret-Ratel Architectes

ARCHITECTE
Véronique Ratel

DATE LIVRAISON PRÉVUE
Bâtiment livré
en décembre 2023

RESTRUCTURATION DU COLLÈGE ÉMILE LAROUÉ

FRASNE

Restructuration et extension du collège en site occupé avec :

- La démolition du préau existant et du bâtiment administration et logements de fonction existants
- La construction d'une extension de l'externat et des salles à manger
- La reconstruction de l'administration des logements de fonction
- La restructuration de l'externat
- La reconfiguration des espaces extérieurs (parkings, cour, plateau sportif)



SURFACE
11 500 m² pour
les deux bâtiments



**MONTANT DE
L'OPÉRATION**
25 M€

CONSTRUCTION PUBLIQUE

TYPE DE CONTRAT
Mandat

LA CITY - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

BESANÇON

Grand Besançon Métropole occupe un bâtiment et 50 % d'un autre bâtiment. L'objectif à terme pour Grand Besançon Métropole est de relocaliser une grande partie de ses services dans la totalité des deux bâtiments. Les bâtiments de la CITY ont été livrés en 1997. Ces bâtiments ne sont plus conformes aux normes thermiques actuelles surtout pour le confort d'été. De plus, une réorganisation des locaux est nécessaire pour un fonctionnement cohérent notamment au niveau des accès et des circulations en général. Sur le plan énergétique, les bâtiments devront être conformes au dispositif « Éco Energie Tertiaire » dans sa disposition la plus contraignante. Ils devront également être conformes au règlement du programme EFFILOGIS de la Région Bourgogne-Franche-Comté, avec l'atteinte du niveau BBC Performance (consommation inférieure de 60 % à minima par rapport à la consommation de référence réglementaire en énergie primaire). Une attention particulière sera portée au traitement du confort d'été.



6



EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE

- ▶ Diagnostic Château de Montbéliard
- ▶ Réseau de chaleur urbain à Novillars



EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE

TYPE DE CONTRAT
Mandat

**MONTANT DE
L'OPÉRATION**
26 k€ HT

EXPERTISE ÉNERGÉTIQUE DU CHÂTEAU MONTBÉLIARD

Le GIE NOVEA, outil d'ingénierie mutualisé de Territoire 25, a été missionné pour réaliser un état des lieux énergétique sur le site emblématique du Château de Montbéliard.

L'objectif de cette expertise était de mettre en avant des pistes d'amélioration énergétique sur le site, à court et long terme, en tenant compte des modifications d'usage programmées (et induites notamment par le départ du Conservatoire).

Outre ces propositions, une modélisation numérique du site a été réalisée par nos thermiciens afin de dimensionner les besoins thermiques du patrimoine, et d'évaluer l'intérêt d'un regroupement des productions d'énergie.



EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE

TYPE DE CONTRAT

Concession d'exploitation
(Délégation Service Public)

RÉSEAU DE CHALEUR

Performance énergétique et
développement des énergies
renouvelables

RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

NOVILLARS

La SPL Territoire 25 est concessionnaire du réseau de chaleur urbain (RCU) de Novillars depuis 2019.

Le GIE NOVEA l'accompagne dans le suivi technique quotidien en phase exploitation, le contrôle de performances et les plans de progrès. La mission comprend la réalisation du rapport technique et financier annuel à l'autorité concédante (GBM). Après deux années d'exploitation, **2023 a confirmé le très bon mix énergétique du réseau soit 95% biomasse, ainsi que la compétitivité et la stabilité du prix de la chaleur.**

Chaque année, une rencontre des cinq abonnés est organisée par la SPL avec GBM, pour maintenir au même niveau d'information, l'ensemble des parties prenantes.

La période 2023/2024 a également vu naître puis se concrétiser le **projet d'extension du réseau sur 400 m supplémentaires (sur 2,4 km actuels)** afin de desservir cinq nouvelles sous-stations dont la mise en service est prévue sur deux tranches principales, à **l'automne 2024 et l'été 2025.**

Cette extension confirme le succès de l'opération, premier réseau de chaleur pour « la grappe ».

Crédits photos : Couverture - ©Nicolas WALTEFAUGLE • Page 9 - ©Nicolas WALTEFAUGLE • Page 13 - ©Marc PERREY • Page 14 - ©Nicolas WALTEFAUGLE •
Page 23 - ©Nicolas WALTEFAUGLE • Page 28 - ©Delphine ROUSSEAU • Page 37 - ©Samuel CARNOVALI • Page 39 - ©Simon DAVAL • Page 40 - ©André WIPFF ZEPPELINE •
Pages 43 et 45 - ©Dominique DELFINO

Édition : Territoire 25 • Conception graphique : Section Graphik • Impression : xxxx



Territoire 25

Siège social – 6 rue Louis Garnier, 25000 Besançon
Agence de Montbéliard – 50 Avenue Wilson, 25200 Montbéliard